

Le Grand



Ville de
Saint-Basile-le-Grand
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

Babillard

Volume 4, n° 5 • Décembre 2012



Pour un départ
PARFAIT!



Opération
Nez rouge™

Jusqu'au 31 décembre

1 866 DESJARDINS
partout au Québec

Pour nous joindre ☎ 450 461-8000 Ligne Info-municipale ☎ option 3 🌐 www.ville.saint-basile-le-grand.qc.ca



Nous profitons de cette période de festivités
pour vous remercier de la confiance témoignée.

Nous souhaitons que dans vos foyers la santé soit préservée
et qu'en compagnie des parents et amis que vous chérissez,
la joie et l'amour vous entourent à Noël et pour la nouvelle année.

Joyeux temps des fêtes!



Horaires spéciaux

Services administratifs

Nos bureaux seront ouverts jusqu'au vendredi 21 décembre inclusivement,
puis fermés jusqu'à la reprise de l'horaire régulier le lundi 7 janvier dès 8 h.

Bibliothèque Roland-LeBlanc

Les services de la bibliothèque seront offerts selon les heures d'ouverture
régulières les samedi et dimanche 22 et 23 décembre ainsi que du jeudi 27
au dimanche 30 décembre; l'horaire habituel reprendra à compter du jeudi
3 janvier.

Sports de glace intérieurs

Des activités libres (hockey, ringuette, patinage et patinage artistique) sont offer-
tes gratuitement à l'aréna Jean-Rougeau (aux Grandbasilois seulement), selon
l'horaire de la période des fêtes affiché sur place et disponible sur le site Web.

Actualisation du site Web

Le Babillard électronique (Coup d'oeil municipal) ainsi que les sondages feront
relâche durant la période des fêtes. Merci à ceux et celles qui se sont inscrits
pour recevoir les actualités de la Ville par courriel et qui ont participé à nos
sondages... De retour en 2013!

La vie démocratique



Bernard GAGNON, maire

Ressources financières
✉ bernardgagnon@villesblg.ca ☎ poste 8101



Marie Ginette LAFRANCE, conseillère

Développement urbain et santé
✉ marieginette.lafrance@villesblg.ca



Jacques FAFARD, conseiller

Loisirs sportifs, culturels et communautaires
✉ jacques.fafard@villesblg.ca



Norman PERREAULT, conseiller

Travaux publics, génie et immeubles
✉ normanperreault@videotron.ca



Maurice CANTIN, conseiller

Maire suppléant jusqu'en mars 2013
Sécurité publique
✉ maurice.cantin@villesblg.ca



M^{re} Guylaine YELLE, conseillère

Aménagement, urbanisme et ressources humaines
✉ guylaine.yelle@villesblg.ca



Geneviève DESROSIERS, conseillère

Famille, environnement et développement durable
✉ genevieve.desrosiers@villesblg.ca

Chères Grandbasilloises,
Chers Grandbasillois,

Vous trouverez dans les pages suivantes les prévisions budgétaires 2013 de même que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2013, 2014, et 2015.

Le présent budget permet de diminuer la taxation pour un immeuble dont l'évaluation moyenne est de 275 000 \$, de 15,96 \$ en 2013, à laquelle s'ajoutent les réductions de 27,47 \$ en 2012, de 17,70 \$ en 2011 et de 59,19 \$ en 2010, pour un total de 120,32 \$ ou 4,7 % de réduction pour les quatre années de notre mandat. Les citoyens ont préféré réaliser la réfection d'une infrastructure (chemin Saint-Louis) au coût de 20,56 \$ par unité d'habitation au lieu de bénéficier d'une réduction additionnelle équivalente. L'avantage total est donc constitué d'une réduction de 120,32 \$ et l'ajout d'un actif de 20,56 \$, procurant ainsi un avantage de 140,88 \$ en ligne avec nos engagements.

Il est à souligner que cette réduction du compte de taxes s'est opérée non seulement en maintenant l'ensemble des services municipaux, mais en y ajoutant de nouveaux tels : des jeux d'eau, deux terrains de soccer, deux jardins communautaires, un marché champêtre de Noël, deux nouveaux corridors scolaires et l'inscription en ligne aux activités de loisir. De plus, le conseil municipal a bonifié plusieurs autres services tels : la réfection complète des terrains de tennis, l'amélioration des parcs de la Chanterelle, des Trinitaires, Duquet, Amédée-Larivière et des Cheminots (ces deux derniers annoncés pour 2013), l'ajout d'un nouvel espace au Café-jeunesse La Butte et une augmentation de 15 000 \$ de sa subvention de fonctionnement, la mise en place d'un système multicaserne augmentant l'efficacité d'intervention du Service de sécurité incendie, de nouvelles structures d'affichage, la certification de la Municipalité au programme Municipalité amie des aînés (MADA) et, finalement, la réduction des frais administratifs aux inscriptions de loisir qui passent de 4,5 % à 2,5 % à compter de 2013.

Fait à noter, ce budget reconduit, bien entendu, le programme d'aide financière aux propriétaires occupants âgés de 65 ans ou plus correspondant à un remboursement de l'ordre de 20 % de la tarification de l'eau et de la gestion des matières résiduelles, soit 82 \$ par an depuis l'entrée en vigueur du règlement pour les années 2010, 2011 et 2012 et de 82,90 \$ en 2013.

Également, le conseil municipal a procédé à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015, laissant voir, entre autres, des intentions d'investissements, notamment en 2013 de 9 738 500 \$, admissibles à une subvention de 3 000 000 \$.

D'autres efforts pourront être réalisés dans le futur afin de limiter la hausse de la taxation. En ce sens, nous croyons qu'une nouvelle orientation en matière de communications s'impose. En effet, depuis longtemps les villes communiquent avec leurs citoyens d'une façon traditionnelle, soit par la distribution de bulletins sur support papier. À l'ère des technologies de l'information, nous croyons pouvoir économiser davantage, tant au niveau financier qu'au niveau environnemental, en modifiant nos habitudes.

Ainsi, à compter de 2013, nous ne posterons plus la revue municipale *Le Grand Babillard*, permettant une économie de l'ordre de 10 000 \$ annuellement. En lieu et place de cet envoi, nous privilégierons l'accès par voie électronique et prévoirons certains points de dépôt pour des copies sur support papier. Jusqu'à ce jour, 250 personnes nous ont fourni leur adresse courriel pour l'abonnement au *Babillard* électronique, ce qui est bien peu lorsque l'on sait que 93 % des Grandbasillois ont accès à Internet. Le conseil a donc fait le choix de lancer un grand défi aux Grandbasilloises et Grandbasillois, afin de prendre la voie du développement durable. En ce sens, nous sollicitons votre aide afin de poursuivre la réduction des dépenses municipales en nous fournissant votre adresse courriel, permettant ainsi de vous tenir informés tout en diminuant systématiquement les dépenses et notre empreinte environnementale.

Aussi, le conseil municipal tient à souligner l'appui soutenu de l'ensemble du personnel dans l'atteinte des objectifs décidés par la population et remercie particulièrement le directeur général et le trésorier pour leur soutien constant dans la préparation des prévisions budgétaires.

Finalement, vous me permettrez de souligner le travail soutenu, la présence et la rigueur du conseil municipal qui a su, jusqu'à maintenant, soutenir et porter les engagements dont vous nous avez donné le mandat de réaliser.

Personnellement et au nom du conseil municipal, nous offrons à l'ensemble des Grandbasilloises et Grandbasillois nos plus sincères vœux en ce temps des fêtes et nos plus cordiales salutations.

Le maire,

Bernard Gagnon

État des résultats

	2013	2012	ÉCARTS	
REVENUS				
Taxes	17 759 854 \$	17 787 544 \$	(27 690 \$)	(0,2 %)
Paielements tenant lieu de taxes	161 600 \$	161 351 \$	249 \$	0,2 %
Transferts	1 438 700 \$	932 700 \$	506 000 \$	54,3 %
Services rendus	700 185 \$	784 375 \$	(84 190 \$)	(10,7 %)
Imposition de droits	1 055 500 \$	905 500 \$	150 000 \$	16,6 %
Intérêts	140 500 \$	135 500 \$	5 000 \$	3,7 %
Total	21 256 339 \$	20 706 970 \$	549 369 \$	2,65 %

CHARGES				
Administration générale	2 998 510 \$	2 950 733 \$	47 777 \$	1,6 %
Sécurité publique	3 892 989 \$	3 750 981 \$	142 008 \$	3,8 %
Transport	3 786 585 \$	3 545 310 \$	241 275 \$	6,8 %
Hygiène du milieu	2 876 184 \$	2 887 081 \$	(10 897 \$)	(0,4 %)
Aménagement, urbanisme et développement	555 494 \$	522 989 \$	32 505 \$	6,2 %
Loisirs, culture et vie communautaire	3 456 121 \$	3 167 937 \$	288 184 \$	9,1 %
Frais de financement (intérêts)	983 445 \$	1 165 562 \$	(182 117 \$)	(15,6 %)
Total	18 549 328 \$	17 990 593 \$	558 735 \$	3,11 %
Excédent de fonctionnement	2 707 011 \$	2 716 377 \$		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Remboursement en capital	2 697 564 \$	2 633 157 \$	64 407 \$	2,4 %
	9 447 \$	83 220 \$		

AFFECTATIONS		ÉCARTS		
Surplus accumulé non affecté	155 853 \$	67 979 \$	87 875 \$	
Réserves financières et fonds réservés				
Fonds de roulement	(172 300 \$)	(158 200 \$)	(14 100 \$)	8,9 %
Tournoi de golf du maire	7 000 \$	7 000 \$		
Total	(9 447 \$)	(83 221 \$)		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$	0 \$		

Sommaire des taux de taxes

TAXES FONCIÈRES (PAR 100 \$ D'ÉVALUATION)	2013	2012	VARIATION
Taux par catégorie			
Résidentiel (taux de base)	0,5795 \$	0,7110 \$	(18,5 %)
Résidentiel (six logements et plus)	0,5690 \$	0,7110 \$	(20,0 %)
Agricole	0,5795 \$	0,7110 \$	(18,5 %)
Commercial	1,5100 \$	1,7100 \$	(11,7 %)
Industriel	1,5100 \$	1,7100 \$	(11,7 %)
Terrains vagues desservis	0,8100 \$	1,1200 \$	(27,7 %)
Taxes foncières applicables à toutes les catégories			
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	0,0150 \$	0,0175 \$	(14,29 %)
Transport en commun	0,0840 \$	0,0971 \$	(13,49 %)

Aperçu d'un compte de taxes résidentiel

	2013	2012	2011	2010	2009	VARIATION 2009-2013
Évaluation moyenne d'un immeuble	275 000,00 \$	228 450,00 \$	228 450,00 \$	228 450,00 \$	196 000,00 \$	79 000,00 \$
Imposition de base	1 593,63 \$	1 624,28 \$	1 667,69 \$	1 724,80 \$	1 724,80 \$	(131,17 \$)
Taux par 100 \$ d'évaluation	0,5795 \$	0,7110 \$	0,7300 \$	0,7550 \$	0,8800 \$	
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	41,25 \$	39,98 \$	39,98 \$	43,41 \$	37,24 \$	4,01 \$
Transport en commun	231,00 \$	221,82 \$	219,31 \$	201,04 \$	192,08 \$	38,92 \$
Sous-total	1 865,88 \$	1 886,08 \$	1 926,98 \$	1 969,25 \$	1 954,12 \$	(88,24 \$)
Eau (35 \$ sont ajoutés pour une piscine)	217,00 \$	221,00 \$	217,00 \$	220,00 \$	220,00 \$	(3,00 \$)
Matières résiduelles	197,50 \$	189,00 \$	193,00 \$	190,00 \$	210,00 \$	(12,50 \$)
Assainissement des eaux (immobilisation)	11,30 \$	11,30 \$	11,30 \$	21,39 \$	21,39 \$	(10,09 \$)
Assainissement des eaux (exploitation)	74,80 \$	74,80 \$	72,80 \$	47,28 \$	47,28 \$	27,52 \$
Infrastructures	45,44 \$	45,69 \$	45,69 \$	45,69 \$	100,00 \$	(54,56 \$)
Réfection du chemin Saint-Louis	20,56 \$	20,56 \$	9,14 \$	-	-	20,56 \$
Taux par 100 \$ d'évaluation	0,024 \$	0,029 \$	0,024 \$	0,020 \$	0,051 \$	
Total Avec la réfection du chemin Saint-Louis	2 432,48 \$	2 448,43 \$	2 475,91 \$	2 493,61 \$	2 552,79 \$	(120,31 \$)
Total Sans la réfection du chemin Saint-Louis						(140,87 \$)

Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015

EMPRUNTS À LONG TERME	2013	2014	2015	TOTAL
Rues collectrices (fonds infrastructures) <i>subvention disponible de 3 000 000 \$</i>	8 200 000 \$	2 345 000 \$	4 500 000 \$	15 045 000 \$
Autres infrastructures	-	550 000 \$	-	550 000 \$
Immeubles	725 000 \$	-	-	725 000 \$
Véhicules	20 000 \$	-	-	20 000 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	570 000 \$	-	150 000 \$	720 000 \$
Sous-total	9 515 000 \$	2 895 000 \$	4 650 000 \$	17 060 000 \$
FONDS RÉSERVÉS				
Fonds de parcs	11 500 \$	-	-	11 500 \$
Fonds de roulement	212 000 \$	199 100 \$	105 000 \$	516 100 \$
Total	9 738 500 \$	3 094 100 \$	4 755 000 \$	17 587 600 \$

ATTESTATION DE LA GREFFIÈRE M^e Sophie Deslauriers, MBA

Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal a adopté, au cours de la séance extraordinaire tenue le lundi 10 décembre 2012, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015.

Cette publication a été autorisée par résolution.

La revue municipale *Le Grand Babillard/Info-Loisirs* aborde tout sujet d'intérêt pour les Grandbasilloises et Grandbasillois. Publiée par la Direction générale - Communications en quatre éditions régulières par année, elle est distribuée aux résidences et aux commerces grandbasillois et peut être consultée sur le site Web. Des exemplaires de la plus récente édition sont disponibles dans les édifices des services municipaux.

En raison des délais de production exigés par les fournisseurs de services (impression et distribution), il est possible que des renseignements aient été modifiés depuis la publication de cette édition; en cas de disparité entre le contenu de la revue et celui du site Web, ce dernier est la référence.



Ce symbole signifie que le message a été abrégé et que son contenu intégral est accessible sur le site Web.



Cette publication est conforme à la nouvelle orthographe
www.orthographe-recommandee.info

Logo FSC

Dépôts légaux ISSN 1196-0612
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Tirage : 6 500 exemplaires
Impression : Journal de Saint-Bruno/Saint-Basile
Distribution : Postes Canada



Nouveau mode de distribution de la revue municipale *Le Grand Babillard*

Pour réduire l'empreinte écologique et diminuer les dépenses tout en répondant aux attentes de la population grandbasiloise qui utilise les communications électroniques, le conseil municipal a décidé, pour la prochaine année, de modérer l'impression de ses publications et documents d'information disponibles sur le site Web et, selon le sujet, de les rendre disponibles dans les édifices des services municipaux.

La revue municipale, composée jusqu'en 2012 des sections *Le Grand Babillard* et de *l'Info-Loisirs*, sera donc scindée et seule la portion *Info-Loisirs*, qui présente les programmes saisonniers de loisirs sportifs et récréatifs dont les activités sont supervisées par la Ville ou les partenaires du milieu, sera distribuée aux résidences et commerces grandbasilois par le biais de Postes Canada.

Le Grand Babillard, où sont détaillés entre autres les orientations et les décisions du conseil municipal, la gestion des matières résiduelles, le calendrier des activités et des événements, la vie communautaire, les reconnaissances de la Municipalité ainsi que des conseils de prévention en sécurité publique sera maintenant disponible dans les édifices des services municipaux en quantité minimale ainsi que sur le site Web.

Des calendriers 2013 de l'édition et de la distribution de ces deux revues municipales seront bientôt disponibles en ligne.

Pour être au fait des plus importantes nouvelles de l'actualité municipale en temps réel, inscrivez-vous au Babillard électronique sur le site Web, où vous attendent également une foule de renseignements utiles à propos de votre milieu de vie.

Direction générale • Communications

☎ poste 8100 ✉ communications@villesblg.ca

Contrôle animalier



À la séance du 3 décembre, le conseil municipal a décidé de résilier le contrat de service de gestion animalière octroyé en octobre dernier (lequel était valide jusqu'au 31 décembre 2012) à un organisme sans but lucratif, Les Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu.

Un nouveau contrat a ainsi été confié, à la séance extraordinaire du 10 décembre, au Centre canin international situé au 305, rue Lawrence à Greenfield Park, lequel prendra effet dès le 1^{er} janvier 2013.

Les citoyens qui requièrent l'assistance du Centre canin international doivent en premier lieu s'adresser au Service de sécurité incendie ou, en dehors des heures d'ouverture de nos bureaux, à la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent (RIPRSL).

Service de sécurité incendie

☎ poste 8400 ✉ incendies@villesblg.ca

Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent

☎ 450 536-3333 🌐 www.police-rsl.qc.ca

Nouveau logiciel de gestion des loisirs sportifs et récréatifs

À compter de janvier 2013, pour l'inscription au camp de jour de la semaine de relâche scolaire, la Municipalité utilisera une nouvelle plateforme pour gérer ses inscriptions en ligne aux loisirs sportifs et récréatifs.

Le nouveau module transactionnel de Sport-Plus inc., entièrement sécurisé et offert à moindre coût, permettra à la Ville de mieux gérer l'utilisation de ses plateaux d'activités, tout en proposant aux Grandbasiloises et Grandbasilois une expérience d'inscription plus facile et complète via Internet. Éventuellement, il sera également possible de vérifier en ligne, préalablement à une location, la disponibilité des plateaux d'activités (locaux, parcs, terrains de tennis et aréna) pour la tenue d'événements publics ou privés.

La Ville souscrit à une utilisation optimisée des technologies de l'information et des communications dans une perspective de développement durable et invite à nouveau la population grandbasiloise à profiter des nombreux avantages liés à un tel service en ligne comme la visualisation de l'offre des activités et cours avant le début des périodes d'inscription (sans avoir un compte), l'accès direct aux places disponibles, la possibilité de régler les transactions par carte de crédit, la confirmation en temps réel de l'inscription et l'impression des reçus, si requis.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

☎ poste 8600 ✉ loisirs@villesblg.ca

Programme d'aide financière aux propriétaires-occupants de 65 ans ou plus

Limite d'inscription : dimanche 31 mars



Le conseil municipal a adopté en 2009 un règlement établissant un programme d'aide financière d'une durée de quatre ans afin d'aider les aînés à demeurer dans leur résidence le plus longtemps possible sur le territoire grandbasilois. Cette aide financière correspond à un remboursement annuel, par chèque, d'un montant équivalant à 20 % de la tarification de l'eau (excluant les piscines) et de la gestion des matières résiduelles.

Pour connaître les modalités complètes d'inscription, procurez-vous le formulaire à remplir annuellement disponible sur le site Web, au Service des finances (206, rue Principale) et à la mairie (204, rue Principale).

Service des finances

☎ poste 8200 ✉ finances@villesblg.ca

Loisirs, culture et vie communautaire

Du nouveau pour les familles grandbasiloises

Services de soutien à l'allaitement maternel

En novembre 2012, la Ville a conclu une entente avec la Ligue La Leche (LLL) afin de présenter gratuitement des pauses-allaitement aux jeunes mamans qui désirent allaiter ou qui allaitent actuellement, accompagnées si elles le souhaitent de leurs enfants et leurs conjoints. Ces ateliers sont une occasion de rencontres et d'apprentissage pour les jeunes familles grandbasiloises qui peuvent profiter, sur place, de services de soutien et de mini-conférences présentées par des monitrices dument formées.

C'est donc un rendez-vous hebdomadaire les jeudis de 9 h 30 à 11 h, jusqu'au 14 juin 2013, au centre civique Bernard-Gagnon (6, rue Bella-Vista).

En conformité avec sa politique familiale, la Ville met de l'avant des actions en lien avec les axes d'intervention ayant une influence sur la qualité du milieu de vie des familles. De concert avec les divers organismes œuvrant sur son territoire, la Municipalité ne cesse d'améliorer l'offre de services en santé, notamment en octroyant gracieusement des espaces ou des locaux municipaux pour la tenue d'activités au bénéfice de la population.

L Ligue La Leche (LLL)
www.lllbasile.com



Hivernage des aires de jeux dans les parcs municipaux

Par mesure préventive, la Ville retire, pendant la période hivernale, quelques pièces d'installations récréatives tels les sièges et les chaînes des balançoires disponibles dans les parcs de la ville. Comme la Municipalité ne peut assurer un accès sécuritaire, elle recommande de n'utiliser aucun des modules de jeux en période de gel, les surfaces au sol ne permettant plus d'absorber les chocs lors d'une chute.

Les Grandbasiloises et Grandbasilois sont invités à jouir des bonheurs de l'hiver en profitant des plateaux extérieurs d'activités libres hivernales (patinoires et couloirs enneigés pour la glisse). Ces sites, surveillés et éclairés (horaires disponibles sur le site Web et affichés sur place), pourront être aménagés dès que les conditions météorologiques seront favorables.

Avant de vous déplacer, consultez l'état des plateaux d'activités sur le site Web (actualisé du lundi au vendredi), où une nouvelle bannière prévue à cette fin sera ajoutée prochainement, ou via la ligne Info-Loisirs (tous les jours après 13 h) au 450 461-8000, option 4.

S Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
poste 8602 locaux@ville.saint-basile-le-grand.qc.ca



Offre d'emploi

Animateur aux camps de jour

Statut étudiant

**Limite pour transmettre votre candidature :
vendredi 4 janvier**

Les candidats recherchés doivent avoir complété leur secondaire 5 (preuve requise), avoir les aptitudes pour animer et superviser une clientèle âgée de 5 à 12 ans et être disponibles pour les périodes de travail suivantes :

À temps partiel

- mardi 5 février au lundi 24 juin
- jeudi 29 août au mardi 31 décembre

À temps complet

- mardi 25 juin au mercredi 28 août



Les candidatures déposées en personne peuvent être insérées en toute sécurité dans les boîtes extérieures prévues à cet effet à chacun des édifices des services municipaux.

Seuls les candidats retenus en entrevue recevront une communication.

D Direction générale • Ressources humaines
poste 8105 rh@ville.saint-basile-le-grand.qc.ca

30^e anniversaire (1982–2012) Club Richelieu

Trois décennies d'engagement dans le milieu grandbasilois dans le respect de sa devise « Paix et fraternité »



À l'occasion de la Soirée dégustation de bières et saucisses tenue le 1^{er} décembre dernier, le conseil municipal a remercié et félicité 17 bénévoles actuellement engagés dans la défense du fait français et de la culture au sein du Club Richelieu, un club social mixte constitué en 1982 pour l'épanouissement de la personnalité par des activités favorisant le contact humain et la promotion de la langue française.

Le Club Richelieu s'est investi dans la communauté au cours des 30 dernières années avec des contributions telles l'acquisition de l'autobus du Centre de bénévolat et de la vitrine d'information installée sur le terrain de l'église, l'aménagement de la Halte Richelieu sur la montée Robert, la tenue de concours de dictée et l'appui financier au Club de lecture d'été TD.

Dès ses débuts en 1945, le mouvement Richelieu s'est engagé dans la défense du fait français, dans la promotion du respect de la langue et de la culture, dans la solidarité agissante et nécessaire entre personnes de langue minoritaire afin d'aider les gens d'ici à défendre leur culture et leur foi dans le contexte majoritairement anglophone de la réalité canadienne.

Bravo et bonne continuité!

25^e Tournoi (1988–2013) Association de ringuette Les Intrépides



Lundi 28 janvier au dimanche 3 février

Aréna Jean-Rougeau ☒ 10, rue Bella-Vista

Aréna Michael-Bilodeau ☒ 1290, rue Lionel-H. Grisé
Saint-Bruno-de-Montarville

Plus de 4 000 personnes sont attendues pour cette compétition sportive d'envergure qui promet des émotions fortes et des souvenirs impérissables!

En raison de la tenue de cet événement spécial, les sports de glace intérieurs libres prévus à l'horaire régulier seront annulés les vendredi 1^{er} et dimanche 3 février.

Pour tous les détails, incluant l'horaire des compétitions, consultez le site Web de l'organisme.

Josée Dupuis, présidente du tournoi

☎ 450 653-0080 / 514 512-4080

🌐 www.intrepides.com

Le conseil municipal félicite cet organisme de loisir ainsi que tous ses organisateurs bénévoles pour la réalisation de ce travail colossal qu'est l'organisation d'un tournoi annuel, et ce, depuis maintenant 25 ans.

La fierté d'accueillir autant de joueuses de diverses catégories à Saint-Basile-le-Grand rejaillit sur toute la communauté et des remerciements sincères sont adressés à toutes les personnes qui encouragent assidument ces athlètes : parents, entraîneurs et partisans.

Bonne chance aux équipes participantes!

PLAISIRS D'HIVER



Allez jouer dehors, soyez actifs.
Vivez les plaisirs d'hiver!

Samedi 9 février de 19 h à 22 h

Dimanche 10 février de 10 h 30 à 15 h 30

Parc de Montpellier* • Avenue de Montpellier

La Ville et les partenaires du milieu vous convient à célébrer les joies de l'hiver en famille ou entre amis pendant cette fin de semaine festive avec patinage et marche aux flambeaux, musique sous la tente, promenades animées en calèche, structures gonflables, feux de foyer, spectacles ambulants, glissade, patinage et plus!

En vertu du règlement annuel décrétant la tarification pour le financement des biens et services, lors d'activités à grand rassemblement, des frais par enfant peuvent s'appliquer afin d'accéder à certaines activités offertes lors de cet événement (promenades en calèche, structures gonflables, tire sur neige). Des billets seront en vente sur place au cout de 3 \$ pour un, 5 \$ pour deux ou 7 \$ pour trois et plus.

** Si les conditions de glace sur le bassin du parc de Montpellier ne permettent pas d'y tenir des activités, la fête sera déplacée au parc du Ruisseau (rue Bella-Vista); pour connaître le lieu de l'évènement, consultez l'état des plateaux d'activités hivernales sur le site Web ou la ligne Info-Loisirs au 450 461-8000, option 4.*



Plaisirs d'hiver est une initiative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui vise à augmenter la pratique d'activités physiques hivernales chez les Québécoises et Québécois. Plusieurs centaines de milieux participants (municipalités, organismes, écoles primaires et services de garde) mettent sur pied chaque année des événements dont les programmes peuvent être consultés sur le site Web du Ministère.

Par la tenue de cette activité régulière, la Municipalité maintient son engagement à promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population grandbasiloise.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

☎ poste 8606 ou 8607 📧 viocommunautaire@villesblg.ca

Semaine de relâche scolaire

Camp de jour et activités d'animation

Un programme présentant l'ensemble des activités proposées aux jeunes sera distribué au début du mois de janvier via les écoles du territoire et inséré sur le site Web pour consultation.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

☎ poste 8606 ou 8607 📧 viocommunautaire@villesblg.ca



Le temps des fêtes en toute prudence

Arbres de Noël

Attention aux arbres de Noël naturels, dont le pied doit toujours demeurer humide (ajoutez de l'eau tous les jours) sans quoi il peut s'embraser très facilement. Un sapin trop sec peut prendre feu au simple contact des lumières qui l'ornent, car elles dégagent aussi de la chaleur; c'est pourquoi il est important de s'assurer d'utiliser des lumières conçues pour un usage intérieur. Ne laissez jamais l'arbre allumé lorsque vous quittez la maison et éteignez-le toujours avant d'aller au lit.

Observez bien le branchement de l'arbre : on constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires dans le temps des fêtes. Il est toujours bon d'utiliser une barre d'alimentation sécuritaire et bien en vue.

Chandelles

Il ne faut jamais laisser des chandelles allumées sans surveillance. Songez aux enfants qui peuvent être attirés par cette flamme si fascinante ou à votre animal domestique qui pourrait passer par là... Assurez-vous de placer vos bougies à un endroit sécuritaire hors de leur portée et de les placer loin des rideaux ou de tout autre objet qui pourrait prendre feu.

Saviez-vous que certains chandeliers ne sont pas sécuritaires? Les chandeliers en verre trempé résistent à la chaleur, mais la majorité ne sont faits qu'en verre ordinaire, ou pire, en bois ou en plastique, sans compter ceux dont la base est instable. Malheureusement, il n'existe aucune norme pour les chandelles et les chandeliers. Alors, comment se prémunir du danger? D'abord, il ne faut jamais laisser la chandelle brûler à moins de 5 cm (2 po) du chandelier. Assurez-vous que celui-ci est bien stable et qu'il est suffisamment large et profond pour recueillir la cire chaude qui coule. Et surtout, pensez à éteindre les chandelles avant le coucher ou si vous quittez la maison.

Feux de foyer ou de poêle à bois

Avez-vous pensé à faire ramoner et inspecter la cheminée par un spécialiste? L'accumulation de créosote dans la cheminée et les conduits constitue un risque d'incendie.

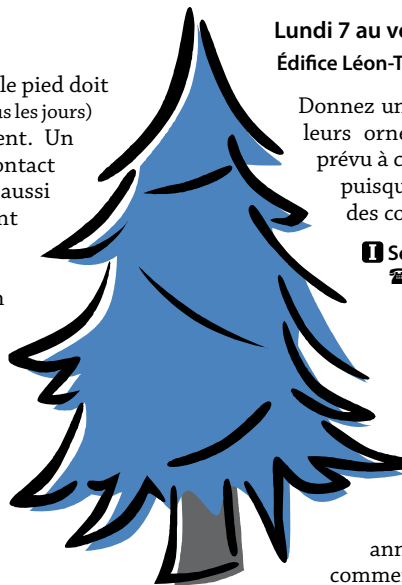
Le pare-étincelles est-il bien installé? Attention aux objets attachés au manteau de foyer, comme par exemple des bas de Noël, qui peuvent s'embraser facilement.

Réchauds à combustible liquide

Il ne faut jamais remplir un réservoir encore chaud car il risque de s'enflammer; la solution recommandée, toute simple, est d'en prévoir un deuxième.

Pour que le temps des fêtes soit sous le signe de l'allégresse, pensez sécurité!

Service de sécurité incendie
☎ poste 8400 ✉ incendies@villesblg.ca



Collecte d'arbres de Noël

Lundi 7 au vendredi 18 janvier (à toute heure)

Édifice Léon-Taillon ☒ 200, rue Bella-Vista

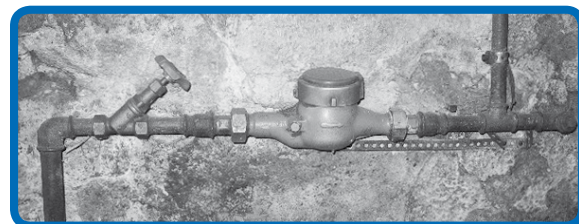
Donnez une deuxième vie aux arbres dépouillés de tous leurs ornements en les déposant dans le conteneur prévu à cette fin; les conifères recueillis seront recyclés puisqu'ils seront remis à une entreprise qui en fera des copeaux et d'autres produits du bois.

Services techniques (génie et travaux publics)
☎ poste 8300 ✉ technique@villesblg.ca

Recensement des compteurs d'eau

Y a-t-il un compteur d'eau chez vous?

En juillet 2011, la Municipalité lançait le recensement des compteurs d'eau en souhaitant localiser environ 1 000 compteurs d'eau sur les 1 800 installés au cours des années 1960 et 1970 dans des résidences et des commerces grandbasilois (environ 400 ont déjà été retirés par les services municipaux et une quantité similaire par les propriétaires). Compte tenu que ces compteurs d'eau ont atteint leur durée de vie utile et peuvent causer des dommages, la Municipalité envisage de les faire retirer.



Ces équipements se retrouvent habituellement près de la valve principale de l'entrée d'eau.

Tôt en 2013, le conseil municipal confiera un mandat à un plombier pour l'exécution des travaux (aux frais de la Ville); les 170 propriétaires ayant signalé la présence d'un compteur d'eau à leur résidence ou à leur commerce entre juillet 2011 et septembre 2012 seront contactés préalablement afin de fixer un rendez-vous.

Par mesure préventive, la Ville invite les Grandbasilois qui n'auraient pas encore vérifié la présence de compteurs d'eau à procéder le plus rapidement possible et à signaler tout constat positif par téléphone ou par le biais du site Web, selon la procédure suivante :

1. Choisissez le service en ligne « Qualité des services ».
2. Identifiez-vous (nom et adresse).
3. Entrez le détail de la demande en sélectionnant la catégorie « Compteurs d'eau » et la nature « Équipement encore sur place » (vous pouvez également nous donner plus de détails quant au modèle et son fabricant).
4. Soumettez ensuite la demande qui sera acheminée directement aux Services techniques (génie et travaux publics).
5. Un accusé de réception généré automatiquement par le système vous sera ensuite envoyé par courriel.

Services techniques (génie et travaux publics)
☎ poste 8300 ✉ technique@villesblg.ca